

ECHALLENS

Plus de huitante résidents et collaborateurs vaccinés en trois heures à l'EMS Les Châteaux

Un détachement spécialisé de la Protection civile était de passage mercredi matin à l'EMS Les Châteaux d'Echallens pour inoculer le vaccin contre le Covid-19.

Mercredi matin, la salle à manger du site d'Echallens de l'EMS Les Châteaux a pris des airs d'hôpital de campagne, à la différence près que les infirmiers n'étaient pas en blouse blanche, mais uniforme vert et orange. Un détachement spécialisé de la Protection civile (PCi) était en effet de passage dans le chef-lieu de district pour vacciner les résidents et collaborateurs qui le désiraient. Huitante-trois personnes en tout, protégées du Covid-19 en à peine trois heures.

«Il y a eu un important travail de préparation, explique toutefois le directeur Frédéric Thomas, qui s'est lui-même fait vacciner à cette occasion. On a d'abord recensé les personnes qui souhaitaient être vaccinées, en contactant leurs familles lorsqu'elles n'avaient plus leurs facultés de discernement. Les candidatures ont ensuite été validées par le médecin de l'EMS, Frédéric Anex, puis nous nous sommes inscrits auprès du Canton. Des gens de la PCi sont venus mardi en repérage et nous avons pu organiser les vaccinations mercredi matin.»

«Seuls deux résidents et quelques collaborateurs ont refusé le vaccin, constate le Dr Frédéric Anex, qui s'est lui aussi fait vacciner mercredi. Mais il y avait pas mal de questions et un peu d'inquiétude chez certains. Du coup, il a été très bénéfique d'organiser une séance d'information, qui a permis aux gens de me poser leurs questions.»

Si cette vaccination collective ne changera pas grand-chose aux mesures sanitaires en place, elle améliorera grandement la qualité de vie des résidents. «Ils pourront retrouver leurs activités sociales et notamment retourner dans leurs familles sans devoir subir ensuite une mise en quarantaine de sept jours à leur retour à l'EMS», détaille Frédéric Thomas.

L'injection de la seconde dose aura lieu sur le même principe dans trois ou quatre semaines. Entre-temps, l'opération devrait aussi être organisée pour les résidents et collaborateurs du site de Goumoens-la-Ville de l'EMS, ainsi que pour les utilisateurs et le personnel du Centre d'accueil temporaire (CAT) Nouméa.



MS

Directeur de l'EMS Les Châteaux, Frédéric Thomas a aussi profité de l'occasion pour se faire vacciner.